



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Brunswick
E2L 2B9

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works Government Services Canada- Bid
Receiving / Réception des soumissions
189 Prince William Street
Room 405
Saint John
New Bruns
E2L 2B9

Title - Sujet Occupational Therapists	
Solicitation No. - N° de l'invitation 51019-154027/A	Amendment No. - N° modif. 004
Client Reference No. - N° de référence du client 51019-154027	Date 2016-01-15
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$PWB-020-3778	
File No. - N° de dossier PWB-5-38159 (020)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-01-21	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Donovan, Janine PWB	Buyer Id - Id de l'acheteur pwb020
Telephone No. - N° de téléphone (506) 636-5347 ()	FAX No. - N° de FAX (506) 636-4376
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Solicitation No. - N° de l'invitation
51019-154027/A

Amd. No. - N° de la modif.
004

Buyer ID - Id de l'acheteur
pwb020

Client Ref. No. - N° de réf. du client
51019-154027

File No. - N° du dossier
PWB-5-35189

CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

Cette modification de l'invitation numéro 4 est soumise et comprend la modification numéro 4 suivante.

La modification qui suit apportée aux documents de demande de proposition entre en vigueur dès maintenant. L'addenda fera partie des documents de contrat.

Toutes autres conditions ne changent pas.

Modification numéro 4

1. QUESTIONS ET RÉPONSES

Question 1 :

Le soumissionnaire doit-il amorcer le processus d'obtention des cotes de sécurité requises à l'égard des ressources principales et des ressources suppléantes? Comment le soumissionnaire doit-il communiquer avec le Secteur de la sécurité industrielle de TPSGC afin d'initier le processus d'obtention des cotes de sécurité requises à l'égard des autres ressources principales et des ressources suppléantes s'il lui incombe de le faire? Le site Web comprend les formulaires à soumettre relativement à une soumission, mais il décrit, à cet égard, une marche à suivre qui manque de clarté.

Réponse 1 :

Il appartient au soumissionnaire d'obtenir une attestation de sécurité d'organisme valide, ainsi que les cotes de sécurité de chacune des ressources principales et des ressources suppléantes. L'agent de négociation des marchés et le Secteur de la sécurité industrielle guideront le soumissionnaire au fil du processus d'obtention des cotes de sécurité requises. Le tout se déroulera entre la clôture de l'invitation à soumissionner et l'attribution du contrat.

Question 2 :

Quand le soumissionnaire doit-il entreprendre la démarche d'obtention des cotes de sécurité requises à l'égard des autres ressources principales et des ressources suppléantes?

Réponse 2 :

L'agent de négociation des marchés vous indiquera le moment auquel cette démarche doit être entamée.

Question 3 :

Le soumissionnaire doit-il inclure, dans sa soumission, une liste de vérification des exigences relatives à la sécurité dûment remplie, ou le document doit-il être rempli une fois que le contrat est attribué?

Réponse 3 :

Le soumissionnaire n'est tenu à aucun moment de remplir la liste de vérification des exigences relatives à la sécurité. Cette tâche incombe à l'autorité contractante.

Question 4 :

Le soumissionnaire doit-il remplir les paragraphes 7.7.2.1 et 7.7.2.2 figurant dans la section Limitation des dépenses?

Réponse 4 :

Non, le soumissionnaire n'est pas tenu de remplir ces paragraphes.